



Denis Scuto

Il y a deux semaines, les médias évoquaient la fermeture de la dernière mine au Luxembourg, il y a 40 ans au Thilleberg à Differdange, le 27 novembre 1981.

Ils rappelaient un monde façonné par l'extraction du minerai de fer, par les mines qui furent avec les usines les piliers de l'économie luxembourgeoise pendant plus de cent ans. Les mines de fer étaient concentrées dans le sud-ouest du pays, sur 3.670 ha, dans les localités de Dudelange, Kayl, Tétange, Rumelange, Esch, Belvaux, Differdange, Lasauvage, Pétange et Rodange. „Am Minett“, du nom du minerai de fer luxembourgeois à faible teneur en fer.

Il y a cent ans, il y avait plus de 80 mines dans ce Bassin minier, environ 30 à ciel ouvert, 20 galeries et 30 qui fonctionnaient à la fois à ciel ouvert et en galerie. En plus des familles connues d'exploitants comme les Bresseur, Metz, Tesch, Collart, Kraemer, Berens, Poeckes, il y avait les petits propriétaires de mines, dont les noms sont oubliés aujourd'hui: citons pour Esch par exemple les Tabary, Kersch-Thiry, Noesen, Jack Muller. A côté de l'Arbed, la crème de la crème des groupes sidérurgiques allemands, belges et français exploitaient des mines au Luxembourg: Gelsenkirchen, Thyssen, Stumm, Ougrée-Marihaye, La Chiers, Gorcey, Villerupt-Laval-Dieu, Micheville, Hadir, Cockerill ...

De même que les générations actuelles ne connaissent plus cette ère des mines, les ouvriers mineurs ne se retrouveraient pas non plus dans notre époque. Une époque appelée par certains l'ère des victimes et des discours victimaires. Les mineurs riaient aux éclats de la tendance psycho-politique généralisée actuelle de se définir comme victimes ou de mettre ce trait au centre de sa quête identitaire personnelle.

Leur monde et leur mentalité étaient différents. Intéressons-nous un instant à ce monde du travail à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. A cette époque, il y avait plus de deux fois plus d'ouvriers mineurs que d'ouvriers d'usine au Luxembourg: 3.400 ouvriers dans les mines contre 1.500 ouvriers dans les usines en 1881. Le nombre des ouvriers mineurs est passé à près de 7.000 en 1906. La plupart des Luxembourgeois, mais aussi beaucoup d'étrangers, en majorité des Italiens et des Allemands.

Avant 1900, il n'y avait pas de syndicats dans l'industrie lourde. Pas de sécurité sociale, pas de droit à la pension-vieillesse. Ce dernier n'a été introduit qu'en 1911 (à l'âge de 68 ans). Les mineurs ne pouvaient compter que sur eux-mêmes et se trouvaient à la merci de l'employeur. Mais ils n'ont jamais accep-

## L'HISTOIRE DU TEMPS PRÉSENT

## L'autre monde des ouvriers mineurs



Photo: Archives de la ville d'Esch, Fonds photographique

Vers 1890: groupe d'ouvriers mineurs, avec leur lampe à huile, leur foret et leur marteau, posant avec le chef d'exploitation et les porions (Steiger) devant la mine Hoehl de la Société des mines de Luxembourg et des forges de Sarrebruck (Burbach) à Esch-sur-Alzette. Alors que le travail dans les mines est officiellement interdit au Luxembourg aux femmes de tout âge et aux enfants de moins de 16 ans depuis 1876, on remarque la présence d'enfants, embauchés souvent à la demande de leurs parents. Tirage contact à partir d'une plaque de verre au gélatino-bromure.

té pour autant un statut de victime. En guise d'illustration, prenons un exemple du quotidien du mineur au travail. Vers 1900, le mineur se plaignait de la pratique patronale du „Wichse vun de Buggien“.

## Un monde de résistances

Le paiement à la pièce est alors à l'origine de luttes acharnées entre employeur et personnel ouvrier. Ces luttes concernent e.a. le contrôle des performances. Les mineurs protestent régulièrement contre la pratique qui consistait à supprimer les wagonnets de minerai qu'ils ont chargés, si le basculeur, qui pèse les boguets, repérait parmi la minette de vulgaires pierres sans teneur de fer aucune. Ajoutons que la poudre, l'huile pour les lampes, la mèche et le matériel de boisage étaient déduits d'office du salaire. Des wagonnets entiers de minerai étaient donc en outre supprimés par le patron, s'il estimait qu'il y avait tentative de fraude, voire simple mégarde. Même les gendarmes s'insurgèrent contre cette pratique inéquitable dans une enquête de 1897.

Le mineur a résisté, à la fois individuellement et en groupe. Il a mené un combat contre ces mesures injustes en prenant certaines libertés. Des libertés en matière de temps de travail p.ex. Dans les mines, on a longtemps payé toutes les quinzaines. Les gendarmes dé-

crivent dans leurs rapports deux semaines radicalement différentes: après et avant la paye. Les premiers jours après la paye, les mineurs chôment ou ne se rendent que quelques heures au travail. D'abord la fête puis le travail. Ce qu'ils n'ont pas travaillé la première semaine après la paie, ils essayent ensuite de le rattraper la deuxième semaine, avant la paye. De façon générale, ils ne travaillaient d'ailleurs que le matin et pas plus de huit heures.

Si l'employeur n'aimait pas ces libertés ou si des mesures arbitraires comme le „Wichse vun de Buggien“ se répétaient, alors le mineur changeait tout simplement d'employeur. La grande mobilité de ces travailleurs constituait leur façon de se défendre contre l'autorité patronale. Dans le bassin minier lorrain-luxembourgeois avec ses dizaines de mines des deux côtés de la frontière, les ouvriers pouvaient se permettre, surtout en période de bonne conjoncture, de changer de mine comme de chemise. Pour un wagonnet mal pesé ou pour un rien du tout.

La société industrielle était partie pour apprivoiser le paysan, habitué à travailler au rythme des saisons, et en faire une machine à travailler. C'était sans compter avec la résistance des ouvriers mineurs. Mon collègue historien et ami Luciano Pagliarini les appelle parfois les cowboys du Far (South) West luxembourgeois. Ils le sont par leur refus de se laisser récupérer par cette révolution industrielle qui chamboule complètement la société traditionnelle. L'historien Klaus-Michael Mallmann en fait une description nuancée en 1989:

„Die Bergarbeiter waren weder ausschließlich Marionetten der Herrschenden, noch lupenreine Guerrilleros im Kampf um ihr Recht,

weder willenslose Objekte einer ‚uneingeschränkten Despotie des Kapitals‘, noch unablässig umgetriebene Subjekte auf der ‚Suche nach Nischen und Freiräumen‘. (...) Die Bergarbeiter waren gleichermaßen Täter und Opfer. Sie richteten sich ein in den Verhältnissen und gestalteten sie partiell mit, ohne sie indes vollends zu akzeptieren. Sie wuchsen hinein in die Industriegesellschaft, blieben aber einer ihrer sperrigsten Bestandteile.“

La complexité et les nuances caractérisent le monde du mineur. D'une part, le mineur était exposé au travail à la pièce, à la pression constante, au travail souterrain, aux poussières, aux risques d'explosion et d'éboulement qui faisaient de ce métier l'un des plus durs et des plus dangereux. Au Monument national des mineurs, près de la Léiffrächen à Kayl, on dénombre presque 1.500 noms de mineurs victimes d'accidents mortels. Mais les mineurs étaient, d'autre part, des hommes fiers et jaloux de leurs libertés et étaient les ouvriers les mieux payés et se considéraient comme une élite.

## Soif de liberté et luttes solidaires

Les mines, d'une part un monde de fatalité. Mais aussi bien un monde plein de colère. Aussi dur que pouvait être son travail quotidien, aussi dur le mineur pouvait être avec lui-même et avec les autres. Dès le début, les ouvriers mineurs appartenaient à la partie la plus militante et plus combative du mouvement ouvrier, alliant leur soif de liberté à une solidarité avec les autres salariés pour exiger une redistribution plus équitable des richesses produites.

Les grandes réalisations sociales

de 1936 – le Conseil national du travail et donc la reconnaissance des syndicats, les premières conventions collectives dans la sidérurgie – ont été obtenues e.a. grâce à la longue grève des mineurs en juin-juillet de la même année. Près de cent ans après le début de l'exploitation minière moderne au Luxembourg, ils obtiennent enfin le „Verzimmerungsgedinge“, donc le remboursement du boitage. La bascule est désormais contrôlée dans toutes les mines par des représentants du personnel. Des délégués à la sécurité sont introduits. D'autres mesures telles que l'indexation des salaires anticipent l'avenir de l'Etat-providence luxembourgeois après la Seconde Guerre mondiale qui étendra ces acquis à toutes et tous les salariés.

La période d'après-guerre voit également une dernière apogée et puis le déclin du monde de la mine au Luxembourg. Dernière dynastie de mineurs, des familles entières, qui voyaient la mine comme leur ennemie, leur défi, tout comme leur complice, leur espace de liberté. Le nombre de mineurs est passé de 4.000 en 1939 à 1.000 en 1970 et 200 en 1980. Dernières dynasties de travailleurs étrangers dans les mines qui, comme leurs camarades luxembourgeois, tentent d'offrir à leurs enfants un avenir meilleur. Dernières générations de frontaliers dans les mines, de mineurs luxembourgeois qui travaillaient dans les mines de l'autre côté de la frontière et de mineurs lorrains et de la Province de Luxembourg qui travaillaient du côté luxembourgeois.

Des générations qui nous ont montré comment, dans un environnement très difficile, qui a tout exigé d'eux, on arrive à prendre sa vie en main en luttant de toutes ses forces contre une posture victimaire.